

LA FOURMILIERE
Association d'Education Populaire des Résidences
4 rue de Madrid
90000 BELFORT

PROJET EDUCATIF

I. L'ENFANT, L'ADOLESCENT

11. Public :

. Accueillir des enfants et des adolescents de tous milieux, de toutes cultures, de toutes confessions.

12. Méthode :

- . Leur permettre d'être, ensemble, des acteurs de leurs temps de vacances.
- . Acteur par opposition à consommateur
- . Acteur signifiant : concevoir, réaliser, évaluer.

13. Contenu :

Permettre le développement global de l'enfant et de l'adolescent à travers :

131. La relation à son corps : apprendre à se nourrir sainement, se détendre, vivre à des rythmes équilibrés, s'exprimer par son corps, maîtriser son corps.

132. La relation à soi : aptitude à faire des choix, à prendre et assumer des responsabilités, à être autonome, à avoir confiance en soi, à s'adapter aux diverses situations, à être acteur et non consommateur.

133. La relation aux autres : vivre et travailler ensemble, s'organiser et décider ensemble, respecter et apprécier l'autre dans sa diversité.

134. Relation à la nature : redécouvrir les lieux et les liens qui nous unissent, apprendre à l'utiliser et à la maîtriser sans détruire.

135. Relation à la matière : capacité à inventer, créer et maîtriser la matière et les techniques contemporaines plutôt que d'en être esclave.

II. LES ANIMATEURS

21. Donner les moyens aux directeurs de mener à bien leurs projets pédagogiques (à condition que ceux-ci s'inscrivent dans le projet éducatif de la S.E.P.)

22. Permettre à des animateurs, stagiaires ou diplômés, ainsi qu'à des jeunes non diplômés, de participer pleinement à l'encadrement de d'enfants en centres de vacances et de découvrir notre projet éducatif.

III. LES BENEVOLES

31. Encourager les bénévoles à s'associer

- . aux projets pédagogiques des équipes d'animation
- . au fonctionnement des centres de vacances

32. Permettre à chacun de s'exprimer :

- . par son avis
- . par ses compétences et ses activités.

IV. LES AUTRES PARTICIPANTS

41. Inciter les parents à s'intéresser aux activités de l'association et éventuellement participer aux projets des centres de vacances.

42. Accueillir au sein des activités de l'association des personnes en difficulté, et qui souhaitent se réinsérer dans une vie sociale et communautaire.